

Justificatif généré le 08/01/2025

Support de parution :

Date de parution : 08/01/2025

Département : Val-de-Marne (94)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/L0051963

N° d'annonce : L0051963

Suivant acte ssp en date du 27 novembre 2024, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement CRETEIL, le 6 décembre 2024 Dossier 2024 00029881 référence 9404P61 2024 A 04725, Monsieur Hammou JIDOURI, demeurant 40 rue Marat 94200 Ivry-sur-Seine, commerçant immatriculé au RCS de CRETEIL sous le numéro 331 630 061, a apporté à la société Maratmarket, Société à responsabilité limitée à associé unique en cours d'immatriculation, au capital de 120.000 euros sise 40 rue Marat 94200 Ivry-sur-Seine, son fonds de commerce d'alimentation générale sis et exploité au 40 rue Marat 94200 Ivry-sur-Seine, évalué à cent vingt mille euros (120.000 euros), moyennant l'attribution de 120 parts sociales de 100 euros chacune entièrement libérées de la société Maratmarket. La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 27 novembre 2024.

Les créanciers disposent d'un délai de dix jours, à compter de la dernière des publications prévues à l'article L. 141-13 (sur renvoi des articles L. 141-12 et L. 141-21 du Code de commerce), pour faire connaître au Greffe du Tribunal de Commerce de CRETEIL leur qualité de créancier et le montant qui leur est dû (article L. 141-22 du Code de commerce).

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeVHfnFee

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeVHfnFee>

